

Code de conduite informatique et numérique

Pour avoir accès aux ressources informatiques et numériques, je dois respecter certaines règles :

1. J'utilise les ressources mises à disposition (matériel, logiciels, Internet) avec l'autorisation d'un-e enseignant-e et conformément à leur vocation scientifique et pédagogique. Si par mégarde, j'ouvre un site dont les propos ou images me dérangent par leur caractère violent ou indécent, j'avertis immédiatement mon enseignant-e.
2. Je prends soin du matériel informatique et numérique mis à ma disposition. Je ne modifie en aucun cas les configurations existantes.
3. Je donne aucune information privée sur moi ou sur d'autres personnes, comme :
 - un nom,
 - une adresse,
 - un numéro de téléphone,
 - un mot de passe,
 - un e-mail*,
 - une photo.
4. Je reste poli et courtois, même derrière l'écran.
5. Je respecte les droits d'auteurs lors de la reproduction de documents (images, textes, musiques, vidéo, etc.). J'indique mes sources lors de l'utilisation de ce type de données.
6. Avant d'imprimer un document, je demande l'autorisation à mon enseignant.
7. Je demande l'autorisation à mon enseignant-e avant de publier quelque chose sur Internet.

** A moins d'avoir une autorisation particulière liée à un projet pédagogique spécifique.*